**Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire**

**Bureau de la commande publique et des achats**

|  |
| --- |
| **CADRE DE REPONSE TECHNIQUE**  **Mise à disposition d’une plateforme de digital asset management en mode SaaS et prestations associées** |
| Numéro de consultation : DICOM-2025-012 |

|  |  |
| --- | --- |
| **Nom du candidat[[1]](#footnote-1)** |  |
| **Adresse** |  |
| **Contact** |  |
| **Téléphone** |  |
| **Mail** |  |

**CONSIGNES**

Le candidat, au titre de son offre, doit présenter un mémoire technique répondant au cahier des charges, et correspondant au cadre de réponse technique. Le rôle de ce mémoire est de pouvoir évaluer la valeur technique de l’offre du candidat. Il engage le titulaire tout au long de l’exécution du marché public.

L’offre du candidat devra suivre le plan décrit ci-après. Il devra développer dans chaque partie et éventuelle sous-partie les éléments souhaités, afin de répondre au cahier des charges. Tout autre élément développé ne sera pas pris en compte.

Les candidats ne sont pas autorisés à faire des renvois à des éventuelles annexes sauf si cela est expressément autorisé.

**L’absence du mémoire technique ou le non-respect du plan imposé dans le cadre de réponse technique rendra l’offre irrégulière et pourra en entraîner le rejet.**

L’offre du candidat ne devra pas excéder la limite de 40 pages. Toute page au-delà de la limite fixée ne sera pas prise en compte. La page de garde, la page « Consignes », le sommaire et les parties non notées (partie 1 « présentation de la société » et partie 5 « moyens humains et techniques mobilisés pour l’accord-cadre ») ne sont pas comptabilisées. La partie 4 «  développement durable », notée, ne sera également pas comptabilisée dans cette limite de 40 pages et devra faire l’objet d’un mémoire spécifique, relatif au développement durable.

La police utilisée doit être la suivante : Arial de taille 10.

# PARTIE 1 : présentation de la société (partie non notée)

# Présentation synthétique de la société.

# PARTIE 2 : présentation fonctionnelle de la solution

Joindre le lien URL de la plateforme de démonstration/test back office et front office.

## Description des fonctionnalités de la plateforme de digital asset management

Il est attendu du candidat qu’il présente en détail la solution de digital asset management qu’il propose pour répondre au besoin du ministère de l’Agriculture et de la Souveraineté alimentaire.

Devront notamment être présentés par le candidat l’ensemble des éléments en lien avec :

* 1. **L’interface et l’ergonomie de la solution** **(sous-critère noté sur 5 points et comptant pour 10 % de la pondération)**

Praticité de l’outil, autonomie face à l’outil, affichage des médias, responsive design, front office et back office.

* 1. **La structuration et la gestion des médias (sous-critère noté sur 5 points et comptant pour 10 % de la pondération)**

Classement et organisation des médias, bases, compte utilisateur, espace privé, profil et droits associés, panier, travail collaboratif, gestion des commandes.

* 1. **Le traitement des données (sous-critère noté sur 5 points et comptant pour 10 % de la pondération)**

Importation et processus de traitement des médias, encodage, formats pris en charge, récupération des métadonnées, qualité de l’outil d’indexation, détection des doublons, transcription et sous-titrage, retouche, export et impression, partage, publication, téléchargement, interpolation avec des environnements tiers

* 1. **Le moteur de recherche et le thésaurus (sous-critère noté sur 5 points et comptant pour 10 % de la pondération)**

Recherche simple et avancée, critères de recherche, présentation des résultats, Gestion du/des thésaurus, enrichissement

* 1. **Les statistiques et analyse des flux (sous-critère noté sur 5 points et comptant pour 5 % de la pondération)**

Analyses et statistiques complètes sur l’usage des médias et de la plateforme, connexions, recherches non abouties, mots clés recherchés … export et exploitation des statistiques

# PARTIE 3 : présentation technique de la solution

## 3.1. Présentation de la solution en mode saas (sous-critère noté sur 5 points et comptant pour 5 % de la pondération)

Il est attendu du candidat qu’il présente en détail les points suivants :

## Capacités d’hébergement, disponibilité des données, archivage, sauvegarde des données

Présentation du CDN (content delivery network – fournisseurs d’accès à l’infrastructure réseau internet pour la diffusion de vidéos).

Réseau et performances en matière de capacités.

## Présentation du support, de la maintenance et de la mise à jour de l’outil (sous-critère noté sur 5 points et comptant pour 5 % de la pondération)

Modalités de saisine du support, ainsi que la plage durant laquelle ce support peut être mobilisé.

Le candidat est également invité à renseigner les délais moyens d’intervention sur les dysfonctionnements et bugs rencontrés sur l’outil ainsi que les mises à jour

## Présentation des modalités de réponse aux exigences de sécurité (sous-critère noté sur 5 points et comptant pour 5 % de la pondération)

Il est attendu du candidat qu’il présente la façon dont il entend assurer le respect des exigences de sécurité fixées par le ministère de l’Agriculture et de la Souveraineté alimentaire dans le cahier des clauses techniques à la présente consultation, ainsi que dans ses annexes.

**PARTIE 4 : Développement durable**

Le candidat fournira un mémoire relatif au développement durable dans lequel il détaillera les éléments permettant de répondre aux critères d’attribution ci-dessous mais également des moyens mis en œuvre pour respecter les exigences environnementales et sociales décrites dans le CCTP et le CCAP à savoir :

* l’usage du numérique responsable ;
* l’usage de papier issus de forêt gérées durablement ;
* l’accessibilité de l’outil ;
* l’écoconception de l’outil.

**4.1 Démarche écoresponsable de la solution SaaS utilisée (sous-critère noté sur 5 points et comptant pour 5 % de la pondération)**

Le candidat indique si la solution SaaS sur laquelle il s’appuie pour développer la plateforme DAM répond à des exigences d’écoconception et les détaille (optimisation de la charge de serveurs ; recours à des Data Center fonctionnant avec des énergies renouvelables et / ou utilisant des systèmes de refroidissement réduisant leur impact écologique ; limitation des transferts et du stockage de données…)

Il justifie sa réponse par tous moyens de preuve.

**4.2 Engagement du candidat à confier une partie des prestations au secteur du Handicap (sous-critère noté sur 5 points et comptant pour 5 % de la pondération)**

Le candidat précise s’il envisage de déléguer la réalisation d’une partie des prestations objet du présent accord-cadre à une structure du secteur du Handicap : Entreprises Adaptées, telles que définies à l’article L.5213-13 du Code du travail et Établissements et Services d’Aide par le Travail (ESAT), tels qu’ils sont définis à l’article L.344-2 du Code de l’Action sociale et des familles.

Il détaillera les prestations concernées et s’engage sur un nombre d’heure minimum qu’il entend confier audites structures sur toute la durée de l’accord-cadre (reconductions incluses), le cas échéant.

Il précise la solution qu’il envisage de retenir : la mise à disposition de salariés, embauche directe par l’entreprise titulaire de l’accord-cadre et/ou le recours à la sous-traitance / co-traitance à une structure d’accueil de personnes en situation de handicap.

Le candidat justifiera, en cours d’exécution de l’accord-cadre, le respect de cet engagement en fournissant les justificatifs indiqués au CCAP.

Pour l’aider à identifier des ESAT / EA capables d’exécuter une partie des prestations objet de l’accord-cadre et effectuer un sourcing, le candidat peut notamment s’appuyer sur l’annuaire HOSMOZ (partenaire du MASA) : <https://www.hosmoz.fr/Annuaire/>

# PARTIE 5 : Moyens humains et techniques mobilisés pour l’accord-cadre (partie non notée)

**5.1. Présentation de l’équipe mobilisée pour répondre à l’accord-cadre**

Composition de l’équipe affectée au projet. Cette composition comprend, notamment, le détail des attributions, le niveau et les rôles respectifs des membres de l’équipe, les profils des intervenants, etc…

**5.2. Présentation des moyens techniques dédiés à l’accord-cadre**

Présentation des moyens techniques dédiés à l’exécution de l’accord-cadre, dont notamment les outils de suivi de projet, de développements et de recettes. Il est également attendu du candidat qu’il propose un mode de preuve de la destruction des données détenues en fin d’exécution de l’accord-cadre, conformément à l’article 11.2 du CCAP.

## Présentation du calendrier proposé par le candidat

Présentation du calendrier et des étapes de travail afin de livrer la solution de digital asset management puis de la déployer au sein du ministère de l’Agriculture et de la Souveraineté alimentaire.

## Présentation de la méthodologie en matière de reprise de l’existant

* 1. **Localisation des données**

En ce qui concerne la localisation des données, le candidat se réfère aux attendus décrits dans l’annexe n°1 « sécurité » du CCTP. Il précise dans cette partie la liste de tous les lieux de stockage de données (site d’hébergement principal, site(s) de secours, etc.). A défaut si la faisabilité technique de cette exigence peut s’avérer délicate dans le cadre d’architectures distribuées, le candidat décrit de quelle manière il sera en mesure de localiser, a posteriori et non en permanence, le lieu de stockage des données, en particulier suite à un incident.

1. A dupliquer si candidature en groupement. [↑](#footnote-ref-1)